



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME**

Recueil spécial n° 32 - Octobre 2005

du 7 octobre 2005

UNIVERSITE DE ROUEN

**Avis de publicité relatif au recrutement externe
dans le corps des magasiniers spécialisés**

Sommaire

Sommaire	1
1. UNIVERSITE DE ROUEN.....	2
1.1. Direction des ressources humaines	2
Avis de publicité relatif au recrutement externe dans le corps des magasiniers spécialisés	2

1. UNIVERSITE DE ROUEN

1.1. Direction des ressources humaines

Avis de publicité relatif au recrutement externe dans le corps des magasiniers spécialisés

Ministère de l'Education Nationale,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Académie de Rouen
Université de Rouen

SESSION 2005

AVIS DE PUBLICITE RELATIF AU RECRUTEMENT EXTERNE DANS LE CORPS DES MAGASINIERS SPECIALISES

Décret n°2002-121 du 31 janvier 2002 relatif au recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat
Arrêté du 24 juin 2002 relatif au recrutement sans concours des magasiniers spécialisés
Bulletin Officiel n° 36 du 6 octobre 2005, avis du 29 septembre 2005, NOR MENA0502124V.

CONTINGENT DE POSTES	
Etablissement	Nombre de postes
Université de Rouen	1

CONDITIONS D'ACCES

Ce recrutement est effectué par une commission de sélection. La commission de sélection examine les dossiers de chaque candidat, qui sont constitués d'un dossier de candidature d'un Curriculum Vitae détaillé indiquant la formation initiale et éventuellement continue du candidat et, le cas échéant, son parcours professionnel antérieur. Au terme de l'examen des dossiers, la commission auditionne les candidats dont elle a retenu la candidature. La commission se prononce en prenant notamment en compte des critères professionnels. L'affectation du candidat retenu se fera au 1^{er} mars 2006.

Il est ouvert à tous les candidats justifiant du niveau minimum de scolarité de 4^{ème} de l'enseignement secondaire ou équivalent dans l'enseignement technique et professionnel.

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique telles que fixées aux articles 5 et 5 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectueront uniquement sur dossier. Le dossier pourra être retiré ou demandé par courrier (joindre une enveloppe timbrée à 0.75 euro format 32.5 x 26, libellée à votre adresse) entre le 10 octobre et le 8 novembre 2005 à l'adresse suivante :

Université de Rouen
Direction des Ressources Humaines
2^{ème} étage – Porte 207
1, rue Thomas Becket
76821 Mont-Saint-Aignan Cedex

La date limite de retour des dossiers est fixée au 8 novembre 2005, le cachet de la poste faisant foi.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec la Direction des Ressources Humaines au 02 35 14 63 16.

« Imprimerie de la Préfecture de la Seine-Maritime »
Recueil spécial n° 32 – Octobre 2005